

Ma démarche de VAE au Cnam : les étapes

#1

Informations

Je m'inscris à une réunion d'information :
www.cnam-paysdelaloire.fr
J'identifie une certification Cnam
pour ma VAE : www.cnam.fr

#2

Recevabilité



2 mois à compter du dépôt
du dossier conforme

Je m'inscris sur le site dédié Diva :
diva.cnam.fr
Je complète mon dossier de recevabilité
et j'envoie les justificatifs obligatoires
Je reçois une réponse du Cnam

#4

Mise en place de l'accompagnement

Je contacte Amandine Bourcier, coordinatrice VAE :
02 43 26 21 24 • a.bourcier@cnam-paysdelaloire.fr
Je reçois un planning prévisionnel
et me mets en rapport avec ma conseillère



1 à 2 mois à compter
du dépôt de la demande

Ma recevabilité est favorable
J'effectue ma demande de financement
Je reçois un accord de prise en charge

#3

Financement

#5

Accompagnement

Je débute ma démarche de VAE avec ma conseillère
Elle m'accompagne et me conseille pour :
organiser mon dossier, valoriser mes expériences,
préparer le pré-jury...

#6

Validation

J'ai un entretien avec le pré-jury à Paris
Je reçois la décision du jury



12 mois
en moyenne

#7

Après la validation

Je peux échanger avec la coordinatrice
ou la conseillère sur la décision ou bénéficier
de conseils pour poursuivre mon projet